

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-582/SG/CD pris en Conseil de Gouvernement

n° 74-582/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
27 mars 1974

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1974

Date du numéro
10 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 23/8° L du 23 mars 1974 de la Commission Permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issäs portant ouverture de crédits supplémentaires au budget du service local, budget de fonctionnement, de l'exercice 1973.